

Qu'entend-on par « reproduire des archives »?»

« Reproduire des archives » est le fait de fixer sur un autre support le document consulté ou son contenu, afin d'en obtenir copie, en version papier ou numérique, **à l'exclusion de l'exploitation du document ou des informations qu'il contient.**

Révision #1

Créé 1 décembre 2023 09:46:08 par Marie Stahl

Mis à jour 1 décembre 2023 09:50:38 par Marie Stahl